Langue étrangère XII - Espagnol **

UE 45

Enseignant(s) responsable de l'UE : Julie MASSAUX

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	GHU31LG12
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 39 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Espagnol
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH31ESP3 Espagnol 3	39	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et une anticipation de ses besoins.
- **RE02.9** ARES. 2.9 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Autres connaissances ou compétences prérequises

Espagnol 3

Avoir un niveau A2 (+) niveau essentiel selon le CECRL – (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Espagnol 3

Objectifs
Acquisition des 4 compétences appropriées à l'apprentissage des langues étrangères :
- Compréhension à la lecture
- Compréhension à l'audition
- Expression écrite
- Expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le niveau B1 (-) du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) approprié aux langues.
Contenu
Termes spécifiques et principales activités de l'hôtellerie. Accueillir et installer le client dans sa chambre,

expliquer les conditions de réservation, faire modifier ou annuler une réservation (individuelle ou de groupe), facturer une lettre, un courriel, en réponse à une situation donnée relevant de l'hôtellerie. Concevoir et élaborer un court document d'information, de fidélisation ou de promotion de prestations hôtelières. Restauration : accueillir et installer le client à table, prendre la commande, proposer des menus spéciaux ou personnalisés, résoudre les litiges liés à la restauration. Présentation orale de travaux et de textes spécifiques à la profession. Grammaire : approfondissement des connaissances grammaticales acquises au cours des 2 années précédentes.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Espagnol 3

Approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Espagnol 3

À l'issue du cours de Espagnol 3, l'étudiant est capable de :
- atteindre un niveau linguistique B1 (-) , selon le Cadre Européen de Référence pour les Langues

-identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail / une méthode adéquat(e).

Expression orale :

- prendre part à une conversation

- échanger des informations précises et nécessaires au bon déroulement des diverses tâches du professionnel de la gestion hôtelière

- communiquer et interagir avec le client lors de situations habituelles relatives aux métiers de la gestion hôtelière

- prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)

- s'exprimer oralement en continu

- s'exprimer de manière simple et claire afin de raconter des expériences et des événements

- donner brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets

- faire un bref exposé préparé sur un sujet concret relatif à la gestion hôtelière et explique les points importants avec assez de précision

- présenter oralement sa formation et son expérience professionnelle éventuelle

- décrire les points essentiels d'un texte lu et exprime ses réactions

Expression écrite :

- écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou liés à la gestion hôtelière

- écrire une lettre ou courriel professionnel courant.

Compréhension à l'audition :

- saisir les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers ou des

sujets de la gestion hôtelière

- comprendre l'essentiel d’un message audio ou audiovisuel sur des sujets d’intérêt personnel, professionnel ou lié à la gestion hôtelière, pour autant que ce message soit formulé de façon relativement lente et distincte.

Compréhension à la lecture :

- comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à l’univers professionnel de la gestion hôtelière.

- identifier les points essentiels et la conclusion d’un paragraphe ou d’un texte

- comprendre la description d'événements, les questions posées, les requêtes, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres ou courriels professionnels.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Textes, dossiers, documents audio(visuels), fiches de grammaire, polycopié	Le support est distribué au cours	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : Examen oral	Examen à livre : Livre fermé

- *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence à une évaluation par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Durée de l'examen oral: 30 min.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
• *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*			
Examen oral	70 %	Type de questions : Examen oral	Examen à livre : Livre fermé
• *Le temps indiqué pour l'examen est le temps effectif. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficiant d'aménagements raisonnables auront 1/3 temps supplémentaire.*			
Durée de l'examen oral: 30 min			